



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du 10 octobre 2016
Présidence M. Grégoire TAVERNIER, 1^{er} Vice-Président

Le Conseil communal de Denges

- vu le préavis de la Municipalité N° 7/2016 du 31 août 2016
- ~~ou le rapport de la commission chargée de son étude~~
- entendu le rapport de la commission ~~des finances.~~ gestion-finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

- a) D'adopter l'arrêté d'imposition pour les années 2017-2018 au taux de 62.0.
- b) Que les ratifications légales demeurent réservées

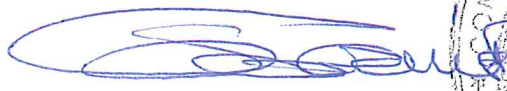
Ainsi délibéré en séance du 10 octobre 2016


Extrait fait à Denges le 11 octobre 2016

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le 1^{er} Vice-Président

La Secrétaire


G. Tavernier


F. Palpacuer

